

Sécurité : cher, très cher BYOD...

De plus en plus d'entreprises cèdent aux appels du BYOD (*Bring Your Own Device*), cette tendance qui soit autorise, soit pousse les employés à utiliser leurs propres équipements – PC, smartphone, tablette , etc. – dans le cadre de leurs activités professionnelles.

Check Point prend la mesure du BYOD

Ainsi l'étude « *L'impact des appareils mobiles sur la sécurité des données* » – réalisée par Check Point, spécialiste de la sécurité sur Internet, auprès de 800 entreprises dans le monde (Etats-Unis, Canada, Allemagne, Grande-Bretagne et Japon) – révèle-t-elle que 79 % des entreprises interrogées ont fait le constat d'incidents de sécurité liés aux équipements mobiles au cours de l'année 2012.

Deux chiffres accompagnent ce phénomène : tout d'abord, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à pratiquer le BYOD, et avec un nombre d'appareils en forte croissance, pour 96 % d'entre elles ; ensuite, de plus en plus de données confidentielles relatives aux clients de l'entreprise sont stockées dans ces appareils mobiles, 53 % des entreprises seraient concernées.

De l'usage aux risques

On comprend, avec l'explosion du BYOD, que les risques ne cessent d'augmenter. Surtout que l'étude révèle également que cette pratique est finalement anarchique, 63 % des entreprises ne gèrent pas les appareils mobiles. Et même 93 % d'entre elles « *rencontrent des difficultés à adopter des politiques guidant leurs usages* ». Pour résumer, 9 entreprises sur 10 ne pilotent pas ou alors bien mal leur politique de BYOD !

L'affirmation que le BYOD représente un risque pour l'entreprise n'est donc pas démerité. Mais ce que l'étude de Check Point révèle est plus intéressant, car elle a permis de chiffrer le coût des incidents liés à la pratique du BYOD. Pour les grandes entreprises (16 % des entreprises interrogées), il serait supérieur à 400 000 euros, un chiffre cité par 52 % de ces entreprises. Et pour 45 % des PME de moins de 1000 salariés, le coût serait supérieur à 85 000 euros. Au final, la moyenne serait de 100 000 euros, un chiffre cité par 42 % des entreprises interrogées.

En résumé...

Pour résumer, l'étude Check Point confirme le danger que peut représenter une politique de BYOD mal ou pas pilotée, car elle échappe au contrôle de la DSI. Que de plus en plus de données stratégiques sont stockées dans ces appareils. Et que le coût d'un incident sur un de ces appareils peut être très élevé.

Image © Ben Chams – Fotolia.com

Voir aussi

[Silicon.fr étend son site dédié à l'emploi IT](#)

[Silicon.fr en direct sur les smartphones et tablettes](#)